



Quel recours pour continuer a voir ma fille

Par **jeanmarc44**, le **08/05/2008** à **14:52**

Bonjour, voila je vis en couple avec quelqu'un depuis maintenant 3 ans et nous avons eu une fille ensemble qui a 15 mois maintenant

mais elle veut arreter notre relation, que va t'il se passer concernant la garde de ma fille ? (qui porte mon nom)

peut elle me l'enlever ?

que dois je faire ?

merci

Par **ly31**, le **08/05/2008** à **15:52**

Bonjour,

Votre compagne veut se séparer de vous, et vous êtes inquiet concernant votre petite fille !

Je vous conseille fortement de saisir le JAF (Juge aux affaires Matrimoniales) de manière à faire officialiser cette situation, ainsi qu'obtenir la garde officielle de votre enfant pendant les vacances et certains week end du mois

Surtout ne quittez pas votre domicile conjugal ! , au pire des cas, si vous êtes amené à le

faire, déposez auparavant une main courante du Commissariat de Police de votre domicile

Je vous souhaite bon courage

ly31